

## Exemple de chèque énergie :

Chèque énergie non fonctionnelle, pas de remboursement de la différence entre le montant à payer et le montant de ce chèque énergie.



Chèque énergie d'un montant de :

**CENT QUARANTE QUATRE EUROS**

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

€

'KQMMJ SORPMI'

\* \*\*\*\* \* 144,00 \*

\*\*\*\*\*

**Bénéficiaire(s) :**  
 KQMMJ SORPMI  
 36 JHM JNHKFG KF JJRSMR RLPMJJ  
 07200 LABEGUDE






(62)






## Exemple d'une attestation :




KQMMJ SORPMI  
 36 JHM JNHKFG KF JJRSMR RLPMJJ  
 07200 LABEGUDE

**ATTESTATION**

Avec le chèque énergie, vous bénéficiez des droits et réductions énoncés à l'article R.124-16 du code de l'énergie sur certains services liés à la fourniture d'électricité ou de gaz naturel en cas de déménagement ou d'impayé.

Ces droits et réductions sont détaillés au verso.

Afin d'en bénéficier sans retard, envoyer dès maintenant cette attestation à votre fournisseur d'électricité ou de gaz.



Validité : du 1/04/2017  
 au 30/04/2018

Référence chèque énergie :  
 n° 1792875480